

(4)

AGRICULTURE DE RENTE ET DÉMOGRAPHIE DANS LE SUD-EST IVOIRIEN

Une économie villageoise assistée en milieu forestier péri-urbain

par Catherine FAUSSEY-DOMALAIN et Patrice VIMARD*

Introduction

Dans les sociétés agricoles d'Afrique au sud du Sahara, le développement des systèmes de production repose essentiellement sur une évolution efficiente des formes de capture et d'exploitation de la main-d'œuvre¹. En effet, de par la faiblesse des moyens de production (outillages à la technologie limitée, intrants chimiques peu employés...), l'énergie humaine demeure l'élément majeur du procès de production. Le fonctionnement de ces systèmes se révèle ainsi inséparable des mécanismes de la reproduction et de la mobilité de la force de travail, et donc de la dynamique des populations. Ainsi D. Delaunay a montré, lors d'une étude sur la moyenne vallée du Sénégal (1984), la structuration périodique des formations socio-économiques par les pratiques et les politiques de recrutement de la force de travail. Dans le même sens, l'observation d'une économie de plantation au sud-ouest du Togo a permis d'observer que la dépendance des cycles de vie démographique des différentes populations était en relation directe avec l'articulation des modalités de l'offre de travail et des rapports sociaux de production (Quesnel et Vimard, 1988).

Mais le paradoxe de ces dernières décennies est que les changements profonds qui ont affecté les modes d'exploitation de la main-d'œuvre

* ORSTOM, Institut français de Recherche scientifique pour le Développement en Coopération.

1. Les auteurs remercient Philippe Couty pour les remarques qu'il a bien voulu apporter à la lecture d'une version initiale de cet article ; ils demeurent les seuls responsables des propos développés ici.

dans ces sociétés africaines (utilisation de différentes formes de métayage, développement du salariat, émergence d'une monétarisation de la rétribution du travail familial...) ont eu peu de répercussions sur les régimes démographiques eux-mêmes. Tout particulièrement, le déplacement du contrôle de la reproduction et de l'utilisation de la force de travail, du lignage vers le groupe domestique restreint, commun à la majorité de ces économies, n'a pas encore entamé le niveau élevé de la croissance démographique, qui tend même à augmenter durant cette période, sous l'effet de la baisse de la mortalité.

Ceci renforce l'intérêt que l'on doit porter aux interrelations entre les différentes transitions démographiques et économiques dans les sociétés rurales africaines. D'autant plus que ces communautés se situent depuis quelques années à un tournant de leur histoire. L'accentuation des phénomènes de saturation foncière restreint chaque jour davantage les possibilités de maintien du mode de production extensif qui les caractérise. Cette limite se conjugue aux contraintes qui s'exercent désormais, de par la raréfaction des emplois modernes, sur leur articulation avec les sphères urbaine et étatique. Ces rigidités, particulièrement perceptibles dans les régions d'économie de rente les plus anciennes, sont renforcées, depuis deux ans, par les effets de la baisse drastique des revenus des cultures de plantation. Les conditions d'une crise profonde du monde rural africain se trouvent ainsi réunies et l'on se situe à une période où il convient de s'interroger sur la nature et l'efficacité des réponses actuelles de sociétés villageoises qui, comme le démontrent J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon (1985), ont toujours su, jusqu'à ces dernières années, s'adapter spontanément aux différentes contraintes externes, nationales et internationales, qui se sont exercées sur elles sous la colonisation comme depuis l'Indépendance.

Pour être cernée dans toute sa relativité et pour échapper aux généralisations, dénoncées par M. Morineau (1987), qui caractérisent souvent les recherches menées dans le cadre de cette problématique *agriculture et démographie*, l'articulation des faits de population et de l'économie agricole doit être analysée lors d'études contextuelles, qui permettent une caractérisation localisée des systèmes de production et de leur relation avec les régimes démographiques, comme se sont efforcées de le faire différentes recherches récentes (Delaunay, *op. cit.*; Quesnel et Vimard, *op. cit.*), dans l'esprit desquelles nous situons cet article relatif à une population du Sud-Est ivoirien. Il s'agit en effet simplement ici de saisir les adaptations et les réponses d'une population, située dans un contexte spécifique, aux contraintes qui pèsent sur la dynamique de son système de reproduction et de montrer comment les changements et les rigidités agricoles s'articulent avec les faits démographiques.

I - SATURATION FONCIÈRE ET DÉCLIN DE L'ÉCONOMIE DE PLANTATION VILLAGEOISE

Le développement des cultures d'exportation en zone forestière ivoirienne a déclenché une intense course à la terre, depuis plus d'une décennie, qui aboutit aujourd'hui à des situations de saturation foncière, différentes d'une région à l'autre, mais qui représentent toujours de réelles contraintes à l'expansion des activités agricoles (Affou et Tano, 1988). Les populations sont ainsi amenées à adapter leurs techniques et leurs rapports de production à ces nouvelles conditions et à mettre en œuvre des dynamiques familiales originales pour échapper aux contradictions de leur système de reproduction.

A partir de l'exemple de deux villages akyé (ethnie appartenant au grand groupe Akan), nous étudierons d'abord les facteurs constitutifs de ces phénomènes de saturation foncière et les blocages économiques et sociaux qui s'ensuivent, nous essayerons ensuite de cerner les tentatives des planteurs pour initier de nouvelles dynamiques, d'ordres économique et démographique, susceptibles de pallier l'entropie de leurs systèmes de production et de reproduction, nous apprécierons enfin comment les limites actuelles de ces conduites novatrices amènent à une dépendance accrue envers les groupes akyé urbanisés et à une redéfinition des pouvoirs villageois².

Les villages de Memni et Montezo, dont il s'agit ici, sont situés à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Abidjan. Ils appartiennent à l'ancienne région pionnière de l'économie de plantation ivoirienne, fondée sur les cultures du café et du cacao, mais aussi à la zone péri-urbaine de la capitale de la Côte-d'Ivoire. Ces villages ont été parties intégrantes, dès son origine, du système d'économie de plantation villageoise, qui structure l'espace social de la zone forestière ivoirienne, située dans la moitié sud du pays (Chauveau et Dozon, *op. cit.*): "Avec la croissance spatiale et fonctionnelle de l'agglomération abidjanaise et l'insertion de leurs élites scolarisées dans les activités urbaines, les populations de ces villages se sont de plus en plus intégrées aux sphères de la ville et de l'Etat tout en restant inscrites dans le monde rural. Ainsi se sont développés des réseaux familiaux et sociaux bipolaires selon lesquels s'organisent la

2. Cette analyse est menée sur la base d'observations de terrain, quantitatives et qualitatives, réalisées de 1985 à 1988.

circulation des personnes et des biens entre la campagne et la ville et l'articulation des activités urbaines et rurales (Vimard, 1987).

Après une période de grande prospérité due à des récoltes importantes tirées de plantations en pleine production et aux cours mondiaux élevés de ces produits d'exportation, cette région connaît, depuis quelques années, comme l'ensemble de l'Est ivoirien, une crise provoquée par l'inadaptation du système de production aux nouvelles contraintes naturelles et tout particulièrement à la saturation foncière³.

Si, dans les premiers temps, les systèmes d'économie de plantation se sont développés avec la force de travail comme seul facteur limitant, ils ont ensuite subi la contrainte d'un manque de terre, les planteurs évoluant de stratégies visant à une appropriation de la main-d'œuvre à celles destinées à une occupation foncière des surfaces encore disponibles (Quesnel et Vimard, *op. cit.*). D'implantation ancienne et localisé ici dans une région de relativement forte densité de population, le système de production pérenne à Memni et Montezo est parvenu à ce stade où la terre est devenue un second facteur limitant et où il doit s'adapter à ces nouvelles conditions. En effet, si la saturation foncière n'y est pas encore totale (sauf pour quelques planteurs), elle apparaît déjà comme une contrainte forte, comme nous le verrons plus loin avec la diminution du temps de jachère et le rétrécissement de l'espace encore disponible.

Vers l'appropriation individuelle de la terre

Avant l'apparition de l'économie de plantation, la terre, située aux alentours des villages, appartenait au patrimoine collectif et tout originaire du village possédait un droit naturel sur celle-ci, formalisé lors du premier défrichement de la forêt. Les terres, ainsi acquises par l'usage, devenaient inaliénables et se transmettaient par voie d'héritage, demeurant ainsi dans le patrimoine familial et villageois.

Dans leur organisation traditionnelle les Akyé sont de filiation matrilinéaire (les enfants font partie du groupe de parenté de leur mère et héritent de leur oncle maternel) et de résidence patrilocal (la femme rejoint son mari et les enfants sont élevés par leur père) (Paulme, 1966, p. 91). Il s'agit d'une articulation, très fréquente en Afrique noire, selon

3. Faute d'avoir pu mesurer la qualité chimique et physique des sols pour estimer la saturation proprement écologique, nous avons porté notre attention sur le degré de saturation sociale et démographique (pour reprendre la terminologie de Affou et Tano, *op. cit.*), c'est-à-dire sur l'impossibilité ou la difficulté de certains planteurs à étendre, par manque de terre, les surfaces cultivées.

laquelle les fonctions liées à la résidence et certaines fonctions économiques, notamment celle de contrôle et de transmission du patrimoine, sont disjointes (Gruénais, 1982, p. 17). Ainsi, le fils vit avec son père et travaille avec lui, notamment lors des activités agricoles, mais il reste attaché à sa famille maternelle; et l'héritier unique de son père est le fils aîné de l'aînée des sœurs du père (le neveu utérin).

Si la terre demeure un bien familial, on discerne la contradiction de cette combinaison des règles de résidence et de filiation puisque celui qui participe à l'exploitation de la terre n'est pas celui qui doit en hériter. Cette contradiction, inhérente à ce système, est latente tant qu'il s'agit de cultures vivrières annuelles, mais elle s'exacerbe avec la constitution de plantations pérennes car la terre acquiert alors une valeur économique : la perception du patrimoine foncier s'en trouve fondamentalement modifiée et les conflits apparaissent.

Aussi, pour permettre à son fils de bénéficier de son propre patrimoine, le père lui cède souvent des terres de son vivant. Ces terres, ainsi cédées, sont alors mises en exploitation par le fils lui-même, afin d'éviter toute contestation au moment des partages. Le Code civil visait à un but similaire : promulgué en 1964, il abolit le régime collectif et le régime familial pour donner naissance à la propriété privée individuelle et faire des fils les seuls héritiers de leurs pères. Dans les faits, l'ancien mode de transmission par voie maternelle coexiste avec le droit civil en pays akyé. Pour schématiser, on peut dire que les terres défrichées du vivant du père sont transmises aux enfants et à la femme du défunt, tandis que les terres héritées et les biens familiaux demeurent encore transmis par filiation matrilinéaire (Paulme, 1971, p. 235; Faussey, 1987).

Une faible réserve foncière

Dans cette zone, la privatisation et le début de la « monétarisation » du foncier ont entraîné un processus de « course à la terre » et, avec la conjonction de la croissance démographique, la terre est devenue peu à peu un bien rare. Aussi les agriculteurs cultivent-ils de faibles superficies : un peu plus de 7 ha en moyenne par planteur, si l'on considère l'ensemble de leurs cultures pérennes; et seulement 6 % d'entre eux disposent de plus de 15 ha de plantation. La disponibilité en terre s'est restreinte : seulement 60 % des planteurs enquêtés possèdent des réserves, constituées pour une part de forêts primaires, issues du déclassement récent de la forêt de Memni, et de forêts secondaires qui sont des terres laissées en jachère. De plus ces réserves sont généralement faibles : pour 26 % des

planteurs elles sont comprises entre 1 et 3 ha, pour 18 % entre 4 et 7 ha et seulement 16 % possèdent des superficies en réserve égales ou supérieures à 8 ha (tableau 1).

TABLEAU 1. — Réserve foncière selon le village (en pourcentage)

Réserve (en hectares)	Effectif de planteurs		
	Memni (169)	Montezo (96)	Total (265)
0	35	48	40
1 à 3	27	23	26
4 à 7	17	21	18
8 à 10	8	2	6
11 à 15	5	2	4
16 et plus	8	4	6

La saturation foncière est plus accentuée à Montezo : 48 % des planteurs n'y ont pas de réserve de terre, contre 35 % à Memni, et 8 % seulement ont 8 ha ou plus de réserve, contre 21 % à Memni. En effet, le terroir de Montezo est limité par ceux de centres ruraux importants (Grand Alépé au sud-ouest, Memni au nord, Domolon au sud et Petit Alépé à l'est) et les contraintes foncières, apparues plus tôt, y sont actuellement davantage accusées. Au contraire, Memni a bénéficié du déclassement en 1973 d'une « forêt classée » qui fut attribuée par l'Etat aux originaires de ce village, ceux qui aujourd'hui ont plus de 8 ha de réserve foncière⁴. On constate ici, d'une part, l'inégale intensité de cette saturation foncière pour deux populations géographiquement et socialement très proches et, d'autre part, l'importance locale des actions ponctuelles entreprises par les pouvoirs publics pour le desserrement de cette contrainte foncière.

L'évolution du système de jachère, auquel les cultures vivrières sont soumises, est également un bon indicateur des problèmes fonciers de la zone. Avant l'apparition des phénomènes de saturation, les durées de jachère étaient de l'ordre de six à sept années. Actuellement, si 90 % des planteurs utilisent toujours cette pratique, ils adoptent des durées relative-

4. L'évolution chronologique des déclassements de la forêt de Memni est révélatrice du besoin en nouvelles surfaces : de 1934 à 1956 le rythme des déclassements correspond à 200 ha par an, de 1956 à 1974 il s'élève à 500 ha par année. Par ailleurs, le dernier déclassement, celui de 1973-1974 qui concerna 9 000 ha, fut fort inégalitaire : si une attribution maximale de 50 ha maximum par planteur était à l'origine prévue, certains planteurs purent obtenir dans les faits jusqu'à 200 ha.

vement plus courtes : de deux à trois ans pour 46 % d'entre eux et de quatre à sept ans pour les 44 % restants (tableau 2). Là encore, la différence par village est très nette : 80 % des planteurs de Montezo ont un temps de jachère très court (deux-trois ans) et la majorité de ceux de Memni pratiquent un temps plus long (quatre-sept ans).

TABLEAU 2. — Nombre d'années de jachère selon le village (en pourcentage)

Durée de jachère	Memni	Montezo	Ensemble
Pas de jachère	13	4	10
2 à 3 ans	25	82	46
4 à 7 —	62	14	44

Des moyens techniques de production limités

Confrontés à une pression foncière croissante, la plupart des planteurs ont également de nombreuses difficultés à intervenir sur les autres facteurs de production. Les moyens techniques de production, employés notamment lors de la préparation des sols (défrichage, abattage, brûlis), évoluent peu. On assiste à une baisse de productivité des plantations, due essentiellement au vieillissement des plants, de cacaoyer comme de caféier, sans tentative de la part des planteurs de limiter la chute des rendements et de restaurer la fertilité des sols. Dans ce cas, la saturation agronomique vient renforcer celle d'ordre démographique. Ainsi le système extensif, produisant dans des conditions infra-rentables, se révèle incapable d'assurer sa propre reproduction et mobilise une force de travail « réelle » pour une rémunération très faible.

Pourtant, des solutions techniques modernes pour rénover les plantations existent (emploi d'engrais, recépage ou régénération des vergers les plus anciens...), mais elles demeurent peu employées. Seulement 3 % des planteurs ont eu recours à la régénération des plants de cacao et 7 % au recépage des caféiers. Certes, l'apparition d'une catégorie de planteurs « absentéistes »⁵, qui utilisent des moyens techniques (insecticides et

5. Les planteurs « absentéistes » sont des originaires des villages installés en ville, le plus souvent comme fonctionnaires ou cadres des sociétés publiques ou parapubliques, qui ont acquis des réserves foncières, notamment lors du déclassement de la forêt de Memni, et les exploitent par l'intermédiaire de manœuvres étrangers ou de main-d'œuvre familiale. On pourra, sur ce sujet, consulter l'étude d'Affoo Yapi (1987), réalisée auprès d'une autre communauté akyé.

engrais), a sans doute fait évoluer la perception qu'ont les planteurs résidents d'une meilleure utilisation de leur capital foncier; mais elle n'a pas, pour l'instant, conduit à une réelle modification du mode d'exploitation des terres et ceci pour des raisons inhérentes à des contraintes culturelles et financières.

Les sociétés d'encadrement des paysans (SATMACI et Palmindustrie notamment) peuvent fournir des plants sélectionnés, des engrais et des produits phytosanitaires, mais le planteur doit les acheter lui-même. Il existe un système de prêts, remboursables lors de la vente des produits, mais dans les faits un planteur ne possédant pas déjà un revenu suffisant, comme cela arrive fréquemment de par la faiblesse de leurs productions actuelles, ne pourra pas en bénéficier faute de solvabilité⁶. De plus, la rentabilisation du système de prêt exige une planification à long terme que les agriculteurs villageois, souvent non scolarisés, ont du mal à élaborer.

En définitive, l'intensification de la production par les consommations intermédiaires reste très difficile à mettre en œuvre de par les mentalités et le niveau de revenu initial des paysans. Cela laisse à penser que le travail pourrait être le seul facteur souple susceptible d'une intervention.

Une main-d'œuvre peu nombreuse

En l'absence de progrès techniques dans les pratiques culturales, multiplier la force de travail représente le seul moyen d'intensifier la production. Or l'on constate, dans le même temps, une migration des jeunes en âge d'être actifs vers Abidjan, ce qui réduit la main-d'œuvre familiale, et une difficulté d'embauche des manœuvres étrangers due à la faiblesse des rémunérations proposées.

L'apport de la main-d'œuvre familiale, réduite à la femme et aux enfants du planteur, est prépondérant dans la phase de constitution des plantations. Il peut être suffisant tant que l'exploitation ne dépasse pas 2 à 3 ha, mais avec l'accroissement de la superficie exploitée, la scolarisation et la migration croissante de ses enfants, le planteur est obligé de faire appel à des parents extérieurs à sa propre cellule de reproduction biologique,

6. Fixé depuis plusieurs années à 400 F CFA le kilo, le prix officiel du cacao a été abaissé, lors de la campagne 1989-1990, à 200 F CFA et les fèves peuvent être effectivement payées au planteur, lorsqu'il trouve à les écouler, ce qui n'est pas toujours le cas depuis la campagne 1988-1989, entre 50 et 150 F CFA. Cette baisse et cette mévente récentes rendent encore plus difficile l'obtention par les paysans d'une solvabilité suffisante pour accéder au système de prêts, en plus des conséquences dramatiques qu'elles ont sur ses capacités à subvenir à ses besoins les plus urgents (achat de nourriture, dépense de santé, frais de scolarisation...).

mais aussi à des travailleurs étrangers. En effet, la main-d'œuvre disponible dans le groupe domestique est relativement restreinte : la majorité des enfants sont scolarisés ou travaillent en ville, et certaines des épouses exercent une activité agricole de manière autonome, sur leurs propres champs vivriers, ne s'impliquant qu'à temps partiel sur les plantations de leur mari. Si l'on considère par exemple 10 ménages de planteurs, ils comprennent en moyenne 74 personnes dont la moitié sont actives et l'autre moitié à charge. Mais, sur les 37 personnes en activité, on note 5 actifs hors de l'agriculture et 5 actifs agricoles indépendants (épouses, enfants ou collatéraux du chef de ménage). Ainsi la force de travail directement utilisable par ces 10 responsables d'exploitation se réduit, en dehors d'eux-mêmes, à 17 personnes réparties ainsi : 7 enfants, 6 épouses, 2 collatéraux, 1 petit-fils, 1 non-parent hébergé.

Les planteurs sont ainsi amenés à se faire seconder par des manœuvres étrangers. Si, à la fin des années 1960, on constatait une quasi-absence du salariat journalier (SEDES, 1967), celui-ci est devenu de règle aujourd'hui et 90 % des planteurs de cette zone emploient de la main-d'œuvre étrangère de manière temporaire. Ils ont en effet des difficultés à recruter des permanents, en raison des petites superficies et des faibles rendements de leurs plantations mais aussi de la raréfaction de ces travailleurs allochènes qui, ne pouvant accéder au foncier, préfèrent aller s'installer dans des régions (le Centre-Ouest et le Sud-Ouest ivoiriens notamment) où des possibilités d'installation à demeure leur sont offertes par les populations autochtones ou la puissance publique.

Devant ces différentes contradictions en matière d'utilisation et de rémunération de la force de travail, on note le développement d'associations de manœuvres akyé; développement également lié à la crise du marché de l'emploi en ville. Autrefois les ruraux s'organisaient en groupes d'entraide pour travailler à tour de rôle dans les plantations de chacun des membres de leur groupe. Ce système, appelé « gnoupin », regroupait des individus de même génération, classe d'âge ou famille. Cette entraide, nécessaire à ceux qui ne disposaient pas des moyens de louer des manœuvres permanents ou même temporaires, s'effectuait essentiellement durant les défrichements, les nettoyages des plantations et surtout pendant les grandes récoltes. Aujourd'hui une nouvelle forme de « gnoupin » réunit des jeunes ruraux qui proposent leurs services à leurs parents pour le défrichement, le nettoyage ou plus rarement la récolte. Cette émergence de groupes de manœuvres akyé rémunérés participe d'une monétarisation croissante de l'ensemble des rapports familiaux de travail, même lorsqu'ils s'établissent au sein du groupe domestique, entre le mari et la femme, le père et ses enfants. En effet, à partir du moment où l'engagement dans la production marchande devient

irréversible, les agriculteurs cherchent à obtenir un revenu monétaire maximum du travail familial, ce qui tend à conduire leurs dépendants apparentés à exiger une rétribution financière pour leur participation aux cultures commercialisées.

En définitive, on se trouve dans un moment relativement paradoxal où la pression démographique existante et perceptible au niveau global (peu de réserve foncière, jachère de courtes durées, difficultés de création de nouvelles exploitations, présence de jeunes hommes inoccupés ou sous-employés) s'accompagne d'un certain déficit de force de travail au sein des groupes de production eux-mêmes (évasion de la main-d'œuvre familiale hors de l'agriculture, impossibilité d'embauche de manœuvres permanents); paradoxe qui n'est qu'apparent dans la mesure où c'est justement la faiblesse initiale des capacités d'extension des exploitations qui contribue à restreindre la fixation de la main-d'œuvre agricole qui fait alors défaut aux exploitations existantes.

Des tentatives limitées d'ajustement du système de production

Face à cela les tentatives pour échapper aux contraintes actuelles en intervenant directement sur les conditions de la production restent très limitées. Elles sont essentiellement de deux sortes. La première vise à un desserrement de la contrainte foncière par l'utilisation des terres situées hors des périmètres villageois : ceci concerne seulement 8 % des planteurs, propriétaires le plus souvent de plantations héritées de leurs parents et dont ils confient l'exploitation à des manœuvres. Ainsi, globalement, cet élargissement de l'espace de production demeure-t-il réduit.

La seconde tentative consiste en une diversification des cultures, mais elle est aussi de peu d'ampleur. Le palmier à huile, autre culture pérenne, a certes été introduit avec succès mais il reste limité à certains sols, qui y sont aptes au niveau pédologique, et donc à quelques propriétaires. Les démarches pour développer les cultures vivrières en vue d'une commercialisation sont également restreintes malgré la disponibilité d'un vaste débouché potentiel comme Abidjan. Le manioc demeure le produit vivrier le plus commercialisé, sous forme brute ou transformée (en attiéké), du fait de sa facilité de culture et de conservation. Certains planteurs de Memni, qui connaissent une restriction moindre du foncier, envisagent actuellement ce débouché comme une possible réorientation de leurs exploitations. Mais, jusqu'à ce jour, nous sommes en présence d'agriculteurs spécialisés dans les cultures pérennes qui ne veulent pas modifier leurs habitudes et continuent de laisser aux femmes le soin de la production

vivrière⁷. Une modification de la mentalité des paysans serait nécessaire pour que l'on puisse voir apparaître le commerce des produits vivriers comme une source réelle de revenus, comme on a pu le constater dans d'autres zones d'économie de plantation, au Togo par exemple (Antheaume, 1982), ou dans des régions de culture vivrière comme aux alentours de Bouaké en Côte-d'Ivoire (Chaléard, 1988).

II - VERS LA TRANSFORMATION DES DYNAMIQUES FAMILIALES

On a noté l'impossibilité, pour la plupart des planteurs, d'adopter un système plus intensif dans l'utilisation de la terre et des techniques de culture. Les raisons en sont sociales et culturelles : ceux qui détiennent les plantations sont les plus âgés et les moins lettrés, quant aux jeunes déscolarisés ils demeurent sans terre et sans pouvoir. Mais les causes en sont aussi économiques : manque de capital de départ ou de garanties familiales, contraintes excessives des opérations de développement par les organismes d'encadrement agricole. Aujourd'hui, le mode intensif de culture est essentiellement pratiqué par certains grands planteurs, peu nombreux, et quelques fonctionnaires d'Abidjan, absentéistes et utilisateurs de main-d'œuvre étrangère au village. Parvenue à ce stade, la société akyé tente d'échapper à ce blocage de son système de production en recourant à de nouvelles dynamiques familiales et en intensifiant des pratiques sociales anciennes; mais ces dynamiques trouvent rapidement leurs limites pour des motifs endogènes ou exogènes.

Exode rural et retour à la terre

Globalement, la population de Memni et Montezo est animée d'une forte mobilité d'où résulte un déficit migratoire important (près de 4 % par an dans les années 1983-1985). Ce déficit concerne surtout les jeunes adultes de 15 à 34 ans, et les relations avec la ville d'Abidjan, qui représentent à elles seules 60 % des migrations et 70 % du déficit (Adou, 1986). Cette prépondérance des mouvements vers cette capitale économique s'explique

7. On peut également signaler ici les revenus d'appoint qu'apporte aux paysans la vente de la kola exportée vers les pays africains du Sahel par les commerçants dioula. Mais il s'agit, dans la plupart des cas, d'une activité marginale de cueillette d'une culture spontanée sur les plantations, seuls quelques agriculteurs ayant planté des kolatiers sur certaines de leurs nouvelles parcelles.

par sa proximité, l'ancienneté des flux y convergeant, qui a multiplié les unités familiales d'accueil pour les nouveaux migrants, la densité des infrastructures scolaires et l'importance du marché du travail.

Trois composantes essentielles constituent cet exode rural. La première concerne les enfants, de plus de 10 ans généralement, confiés à des familles urbaines qui assurent leur scolarisation par devoir de solidarité envers le milieu d'origine. Dans les mêmes tranches d'âge, certaines jeunes filles sont placées chez des parents comme aides familiales. La deuxième composante est celle des travailleurs qui intègrent les activités urbaines, ou qui souhaitent le faire. Les réseaux de relation développés dans la fonction et les entreprises publiques, le niveau de leur scolarisation sont autant d'atouts qui favorisent cette insertion des jeunes Akyé dans les emplois urbains et qui entretiennent la permanence de cette mobilité. De ces migrations de travail découle directement la troisième composante migratoire vers Abidjan : celle des jeunes femmes qui viennent épouser des ressortissants des villages installés en ville⁸. Comme on le voit, la migration des Akyé n'est pas un phénomène purement individuel mais elle s'inscrit dans un contexte de relations entre les différents groupes familiaux. Loin de créer un éclatement de la famille, considérée au sens large, elle est, comme souvent (Locoh, 1988), l'instrument d'une bipolarisation familiale fondée sur des échanges renouvelés.

Durant la décennie 1970, l'exode rural, conjugué à une émigration vers les nouvelles zones de plantation de l'Ouest, atteint tout particulièrement les régions pionnières de l'économie de plantation de l'Est ivoirien touchée par la saturation foncière. Cet exode rural s'auto-alimente puisqu'en multipliant les unités d'accueil dans les villes, il développe les filières migratoires vers celles-ci, mais en s'intensifiant il contribue également à la saturation des marchés urbains du travail; il se reproduit ainsi en termes contradictoires. Cette contradiction est d'autant plus accusée qu'elle se conjugue, vers la fin des années soixante-dix, dans beaucoup de pays africains, comme la Côte-d'Ivoire, avec une crise économique en partie issue de la baisse des revenus des cultures d'exportation. Ceci conduit à l'émergence de flux significatifs d'orientation urbain-rural, que l'on peut notamment discerner dans la mobilité des enfants (Antoine et Guillaume, 1986; Vimard et Guillaume, 1988) et dans les mouvements

8. Cette nécessité relative de la « proximité » de l'origine spatiale et familiale des époux est un produit de la structure matrilineaire des Akyé. Comme les enfants sont censés appartenir à la famille de leur mère, les jeunes hommes émigrés sont exhortés à épouser une fille du même village ou de la même famille étendue pour assurer la pérennité villageoise et familiale (Adou, *op. cit.*).

de retour à la terre⁹. Les familles résidentes à Memni et Montezo se voient de plus en plus souvent confier des enfants issus de familles urbaines, les besoins des enfants étant moindres au village et la scolarisation moins coûteuse. Cette pratique est également un remède au manque de main-d'œuvre familiale en milieu rural. Ce transfert conduit souvent à la socialisation, au moins pour un temps, des enfants par leurs grands-parents. Ainsi, en 1985, on trouvait en moyenne, par ménage, un enfant accueilli par ses « grands-parents » et cela pour 2,5 descendants directs du chef de ménage (Vimard, *op. cit.*, p. 15).

On note également une importante migration de retour d'hommes n'ayant pu trouver d'emploi en ville ou ayant été victimes de licenciements. Mais ces individus, passés généralement directement du milieu scolaire au milieu urbain, n'ont pas de terre et se trouvent souvent dans l'impossibilité d'en obtenir une. Ils sont ainsi conduits à s'employer comme aide familial ou comme manœuvre (et nous avons là l'un des facteurs de la reconstitution des groupes de type « gnoupin »), puis à retourner en ville pour une nouvelle tentative d'intégration. Ainsi les aller et retour entre le village et la ville, loin d'être une succession d'insertions professionnelles réussies traduisant des choix délibérés, ne sont que la conséquence des échecs répétés dans la recherche d'une activité stable.

Le développement de la scolarisation

La scolarisation a eu un impact considérable sur l'évolution des mentalités et des comportements de la jeunesse ivoirienne, tout particulièrement en matière d'aspiration professionnelle : les scolarisés se dirigent en effet vers les métiers de bureau jugés modernes et rémunérateurs, auxquels l'école les prépare. En pays akyé, la scolarisation, développée très tôt avec l'implantation précoce des missions chrétiennes, a été un élément majeur de transformation de la société en induisant un courant migratoire vers les activités urbaines et en permettant une insertion significative des individus les plus instruits dans la haute administration et les directions des entreprises du secteur public; ainsi furent mis en place les éléments constitutifs des réseaux sociaux bipolaires facilitant la circulation des personnes et des biens entre les villages d'origine et la ville. Les chefs de famille ont développé pour cela une stratégie de scolarisation maximale de leurs enfants, comme dans l'ensemble du pays akyé (Affou, 1979),

9. Ceci correspond d'ailleurs à une volonté de l'Etat exprimée, dès le plan quinquennal 1971-1975, par une politique de décentralisation et de retour à la terre.

considérant celle-ci comme un investissement, certes à long terme et de rendement incertain, qui pouvait apparaître pleinement justifié dans une période de revenu élevé, d'emplois urbains nombreux et de haut niveau et de cohésion familiale encore forte.

Depuis quelques années, la situation est toute différente. D'une part, la scolarisation maximale des enfants est devenue très difficile à mettre en œuvre car les revenus des planteurs sont en baisse et l'ensemble des frais induits par la scolarisation représente une de leurs plus fortes dépenses pouvant atteindre, pour certains d'entre eux, 50 % des revenus. De plus, les débouchés sur le marché du travail se trouvent considérablement réduits et l'accès aux plus hautes fonctions hors de portée de la plupart des nouveaux arrivés sur ce marché, de par la stratification sociale plus rigide. Aussi l'investissement éducatif devient-il aujourd'hui relativement plus coûteux et de rentabilité plus aléatoire.

Une baisse limitée de la fécondité

Dans les sociétés agricoles africaines, la nécessité d'une main-d'œuvre et d'un effectif suffisants pour assurer le développement des exploitations, le soutien des individus les plus âgés et la permanence des groupes sociaux (familles, clans, lignages...) rendaient impérative l'obtention d'une descendance nombreuse. Les flux de richesse entre les générations s'établissaient essentiellement des enfants vers les parents, ou plutôt des cadets envers les aînés. Ces échanges intergénérationnels à l'avantage de ces aînés justifiaient une dimension de la famille la plus élevée possible (Caldwell, 1978). De plus, la survie des unités sociales au plan démographique, économique mais aussi politique reposait sur la capacité de procréation des femmes, ceci tout particulièrement dans une société matrilineaire (Perrot, 1987, p. 168) comme celle des Akyé. Le contrôle social s'exerçait donc en faveur d'une fécondité élevée, d'autant plus que la mortalité des enfants était fréquente avant cinq ans.

A partir de cette situation initiale, que l'on peut qualifier de traditionnelle ou, comme certains démographes, de « prétransitionnelle » par référence à la théorie de la transition démographique, nous pouvons discerner chez les Akyé de Memni et Montezo une évolution selon deux phases successives. Tout d'abord, lorsque la saturation foncière apparaît, au début des années 1970, l'extension des plantations atteint ses limites et la nécessité d'une main-d'œuvre familiale abondante se dissipe. Mais les revenus des planteurs restent élevés, puisque la production et les cours mondiaux le sont. Leur souhait d'avoir de nombreux enfants scolarisés,

pour avoir une chance de les voir pénétrer l'appareil d'Etat et réussir en ville, remplace, pour beaucoup d'entre eux, l'exigence d'une force de travail importante. La volonté d'une forte fécondité subsiste même si elle se réfère à des stratégies économiques et sociales différentes de celle de la société agricole traditionnelle¹⁰.

Dans la période actuelle, les situations locale et nationale apparaissent radicalement différentes : la saturation foncière est plus aiguë, les techniques culturelles évoluent peu, les revenus sont en baisse et l'offre d'emploi urbain a pratiquement disparu. Ainsi, au plan économique, les nécessités de descendance nombreuses et les moyens de leur éducation tendent à diminuer. Ceci à un moment où les flux intergénérationnels se modifient : le coût et la durée des transferts des parents vers les enfants s'accroissent (charge de santé, scolarisation prolongée...), les transferts en provenance des enfants se font plus précaires en raison des difficultés d'insertion professionnelle des individus émigrés en ville et de l'affaiblissement du contrôle social des anciens sur les plus jeunes. Ainsi, certains éléments qui justifiaient ou confortaient une haute fécondité disparaissent, même si on ne peut encore observer les conséquences de la crise aiguë des deux dernières années.

Or, si effectivement on assiste à une baisse de la fécondité du moment, durant les décennies 1960 et 1970, elle demeure relativement faible et réversible puisque l'on relève en 1984 une remontée des taux, estimés, de fécondité (tableau 3). Ainsi la croissance naturelle élevée qui caractérisait la société traditionnelle se trouve, dans les années 1980, très peu entamée : la descendance totale des femmes en fin de vie féconde dépasse 7 enfants, la descendance du moment atteint 6,8 enfants (Guillaume, 1988) et le taux annuel d'accroissement est de 3,4 % (Ader *et al.*, 1982).

Quelles peuvent être les causes de ce maintien d'une haute fécondité malgré l'effacement de quelques-uns de ses déterminants économiques et culturels? Remarquons qu'il s'agit là, comme le souligne T. Locoh (1986, p. 221), d'une situation fréquente dans les sociétés des pays en voie de développement, celle où la haute fécondité semble cesser d'être un « choix rationnel » alors que se maintiennent « les normes, les institutions qui la rendent possible ». Une des raisons réside certainement dans l'impos-

10. Durant cette période, on peut même avancer que les éléments pour une croissance des effectifs d'enfants survivants sont réunis. En effet, le développement de l'économie de plantation entraîne une augmentation du niveau d'instruction de la population comme de l'infrastructure sanitaire dont elle peut disposer et crée ainsi les conditions d'une baisse de la mortalité, notamment celle des jeunes enfants (Vimard, 1984). A Memni et Montezo, cette baisse est perceptible : la proportion d'enfants décédés avant leur premier anniversaire évolue de 165 ‰, pour les générations de naissances de 1965 à 1968, à 124 ‰, pour les générations de naissance de 1978 à 1980 (Soman, 1982).

TABLEAU 3. — Taux de fécondité du moment (pour 1 000)
par groupe d'âges à différentes périodes

Années	Groupe d'âges						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
1954	218						
1959	232	294					
1964	201	332	314				
1969	189	310	304	264			
1974	190	303	298	251	212		
1979	184	296	266	247	155	78	
1984 (*)	195	363	297	253	163	84	14

(*) Taux estimé.

Source : Guillaume, *op. cit.*, p. 50

sibilité pour les femmes d'accéder à des moyens modernes de contraception; en ce domaine, les comportements traditionnels (allaitement au sein, abstinence sexuelle post-partum...) subsistent mais ils visent davantage un espacement des naissances approprié à la survie des enfants qu'une véritable limitation de la descendance. Mais plus fondamentalement, il semble que les idéaux traditionnels, favorables à une croissance démographique importante, demeurent encore très prégnants, notamment chez les hommes chefs de famille, mais aussi chez les femmes car nous nous trouvons en système matrilineaire où la survie collective d'un lignage dépend de la fécondité de ses femmes.

Actuellement, la situation économique, qui détermine le développement de la société villageoise akyé, au sein de son propre système de reproduction villageois mais aussi dans le cadre de ses relations étroites avec les sphères urbaines et étatiques, est défavorable et devrait contribuer à une baisse de la fécondité. Mais dans les faits cette évolution, d'ordre économique, n'a pas encore modifié l'idéologie « traditionnelle » de la reproduction démographique, qui est de l'ordre du culturel et aussi du religieux (Caldwell et Caldwell, 1987), pour la raison essentielle que ces deux instances n'évoluent pas selon les mêmes temporalités : l'une est fortement soumise à des déséquilibres conjoncturels, l'autre ne peut se transformer radicalement que sur un temps beaucoup plus long.

III - DE LA DÉPENDANCE À LA REDÉFINITION DES POUVOIRS VILLAGEOIS

De même que le système de production n'a pu se transformer véritablement pour pallier les contraintes de la saturation foncière et de la chute des cours, les dynamiques familiales sont demeurées trop limitées pour permettre à la société villageoise de s'adapter avec succès à la double crise nationale et locale à laquelle elle s'est trouvée confrontée. Comme on l'a vu, la baisse de la fécondité est très relative et insuffisante pour restreindre la pression démographique, la généralisation de la scolarisation, devenue une charge très lourde, se trouve remise en cause (en 1983, seulement 65 % des enfants de 10 à 19 ans sont scolarisés), et la migration vers les villes se heurte à la contraction du marché du travail génératrice de retours au village.

Assistance familiale et aide institutionnelle

En définitive, la société villageoise doit bénéficier, pour sa survie, des aides fournies par les originaires résidants en ville. Cette assistance se développe au sein de la famille, des enfants qui ont le mieux réussi vers les parents, sous forme monétaire ou par des dons en produits vivriers ou manufacturés. Souvent ces transferts en provenance de la ville s'effectuent lors de séjours au village des citadins : leurs visites sont l'occasion de cadeaux, conformes à la coutume, qui représentent un secours important pour les villageois. Ces contributions ne sont pas sans compensations puisqu'elles procurent aux donateurs prestige et reconnaissance, possibilité d'un soutien ultérieur de la part des parents lorsque la chance aura tourné (chômage, maladie...) et entretiennent des réseaux familiaux qui pourront être utilisés, par exemple, pour confier des enfants dont l'éducation est trop coûteuse en ville...; mais malgré tout ces transferts réciproques et multiples s'exercent au bénéfice des villageois¹¹.

Cette assistance peut être également plus institutionnelle et formalisée, dans le cadre de l'intervention des mutuelles de développement, initiées et animées par des originaires urbanisés. Ces organismes participent

11. Comme le note F. R. Mahieu (1989 a, p. 732), à propos des transferts entre les différentes communautés en Côte-d'Ivoire : « Les flux de la campagne à la ville paraissent déséquilibrés : le village assure des droits fonciers potentiels, garde les enfants et envoie des vivres quand les récoltes sont bonnes. Mais cette aide en retour ne peut rembourser les prestations que la communauté exige de ses ressortissants urbains. »

activement à la gestion publique du village, à l'édification d'infrastructures collectives (dispensaire, école...) en collectant des fonds auprès des citadins et en les réinvestissant au village d'origine. D'une manière plus générale, ces associations d'originaires jouent un rôle de conseil et d'entraînement en matière de développement agricole et de changement social en milieu rural, en collaboration étroite avec les autorités villageoises. Et c'est grâce à leur rôle au sein de ces associations que les cadres émigrés peuvent s'affirmer comme leaders en participant directement au pouvoir local.

Qu'elle se manifeste sous forme privée ou collective, au sein de la famille ou d'association, cette assistance conduit à une dépendance des villageois au plan financier *stricto sensu*, mais aussi quant au développement économique et social du village qui se trouve le plus souvent subordonné à l'impulsion et au financement des cadres originaires émigrés en ville.

Remise en cause des pouvoirs villageois

L'âge des planteurs chefs d'exploitation est relativement élevé et cela pourrait laisser penser à une succession rapide de cette génération de planteurs, celle qui a souvent créé les plantations en défrichant la forêt primaire, par une génération plus dynamique et mieux à même de faire évoluer le système de production. En fait, la baisse de la mortalité entraîne un recul de l'âge auquel le planteur transmet ses plantations et les responsabilités dévolues au chef d'exploitation et par conséquent un retard de l'âge auquel son héritier les reçoit, et elle accroît en revanche le nombre de descendants de sexe masculin ne bénéficiant pas de cet héritage, destiné à un seul¹². Ceci conduit à un ralentissement de la transmission des biens et des pouvoirs villageois et à un blocage social dans la mesure où tous ne peuvent participer au partage. Cette situation reçoit un premier palliatif avec les donations de plantations au fils aîné du vivant du père, même si cette pratique répond principalement à d'autres motifs, comme nous l'avons noté précédemment. Mais ces blocages amènent également certains descendants à acquérir par d'autres moyens ce dont ils ne peuvent encore hériter. Concernant le foncier, la stratégie adoptée par les cadres émigrés en ville est de mettre en valeur le maximum de surface dont ils peuvent disposer en utilisant à leur profit les déclassements successifs de forêt primaire; non pas tant pour augmenter leurs revenus actuels que pour s'assurer rapidement le

12. Actuellement les chefs d'exploitation ont en moyenne 53 ans; compte tenu de l'espérance de vie et de la fécondité masculine la transmission de leur plantation, à leur décès, se fera, dans quinze à vingt ans, à leurs fils aînés qui auront alors en moyenne entre 40 et 45 ans et qui représenteront le tiers des enfants de sexe masculin survivants.

contrôle de la plus large superficie possible. Ils utilisent pour cela une main-d'œuvre, étrangère ou familiale, qu'ils ont, plus que les villageois, les moyens de rémunérer.

En ce qui concerne les pouvoirs politiques au sein du village, l'action des associations d'originaires dans le développement des infrastructures mais aussi dans l'organisation des structures d'encadrement (des jeunes, des planteurs...) est de plus en plus déterminante grâce aux moyens financiers qu'elles peuvent mobiliser et à leur position « d'interlocuteurs privilégiés » des pouvoirs administratifs. Les cadres qui les animent deviennent ainsi des membres prépondérants du pouvoir local¹³.

On assiste ainsi à une remise en cause, dans la famille et la cité, des attributions des anciens. Avec l'insertion de l'économie villageoise dans les circuits de l'économie marchande internationale, la bipolarisation de la société akyé entre le monde urbain et le milieu rural d'origine, le rôle croissant des détenteurs du pouvoir d'Etat dans le développement local, la sphère et les moyens d'intervention des tenants des pouvoirs traditionnels se trouvent réduits et l'emprise des cadres résidant en ville sur la vie économique et politique locale; sur la détermination de son devenir social et culturel devient de jour en jour plus remarquable.

Une société assistée

Dans cette partie la plus méridionale du pays akyé, on remarque un blocage très net du système de production extensif du cacao et du café caractérisé par le faible niveau de la technologie et l'utilisation d'une main-d'œuvre essentiellement familiale. La saturation foncière empêche aujourd'hui, pour la plupart des agriculteurs, l'extension par défrichage renouvelé, et les forêts encore vierges sont accaparées par quelques-uns, planteurs absentéistes le plus souvent. Les revenus sont en baisse rapide de par le vieillissement des plantations non régénérées et la baisse des cours mondiaux, et la croissance démographique élevée rend la pression foncière encore plus aiguë. Le système extensif, en vigueur jusqu'ici, se révèle inadapté aux conditions locales actuelles, subit les répercussions des contraintes externes, et atteint un stade infrarentable de reproduction.

Faute d'avoir pu assurer le renouvellement de leur système de produc-

13. Ce phénomène correspond d'ailleurs à la volonté de l'Etat d'une décentralisation des finances publiques qui représente l'un des éléments majeurs des plans d'ajustement structurel. En voulant transférer le poids des investissements publics sur les utilisateurs, l'Etat augmente les charges des associations de développement villageoises constituées par les ressortissants urbains (Mahieu, 1989 b), mais il en accroît également, comme on le voit ici, le rôle et le pouvoir d'intervention.

tion agricole et trouver dans l'émergence de nouvelles dynamiques familiales des réponses suffisantes et durables à la double crise, locale et nationale, les paysans doivent se soumettre à l'assistance extérieure; c'est-à-dire à l'aide des individus, originaires des villages, les mieux intégrés aux fonctions urbaines et publiques, quelquefois parvenus aux plus hautes sphères de l'appareil d'Etat, que cette assistance intervienne sous une forme institutionnelle et concerne l'équipement et le développement des villages, ou sous une forme privée à l'intérieur de chaque famille (envoi d'argent, de vivrier, transfert de main-d'œuvre domestique...). Cette dépendance conduit à une redéfinition des pouvoirs familiaux et villageois et à une intervention croissante des groupes émigrés originaires du village, plus scolarisés et plus influents, dans la gestion des affaires locales. Cette société villageoise restera en position de dépendance et d'intégration croissante à la société urbaine à moins qu'elle ne rende plus efficaces ses dynamiques familiales et de production par un desserrement de l'ensemble des contraintes externes qui pèsent sur elle, ce qui s'avère, dans un contexte de crise généralisée, chaque jour plus difficile.

Les villages akyé de Memni et Montezo, de par leur insertion précoce dans le système de l'économie de plantation et leur proximité d'Abidjan, occupent une position particulière, au double plan de l'histoire et de la géographie, et il ne peut être question de généraliser nos conclusions à l'ensemble des sociétés agricoles confrontées à différentes formes de saturation foncière, à la raréfaction de l'emploi urbain et à la baisse des revenus agricoles de par la crise mondiale de surproduction caféière et cacaoyère. Cependant il s'est agi ici, dans le cadre d'une approche plus générale des rapports entre l'agriculture et la démographie, qui portera ultérieurement son attention sur les nouvelles régions de plantation de l'Ouest ivoirien, de mettre en évidence l'articulation des dynamiques démographiques et économiques et leurs limites dans un contexte précis de crise locale et nationale. Comme l'indique M. Morineau (*op. cit.*), en plaidant pour une nouvelle problématique des relations entre « le développement de l'économie et le niveau de vie des populations », il ne s'agit pas de surestimer l'évolution de telle ou telle région et l'importance de tel ou tel moment mais d'être attentif aux particularités de chaque époque et de chaque population et d'en tenir compte dans « un point de vue résolument mesureur et comparatiste » sans se laisser aller à des « modélisations exemplaires... et, dans la pratique, décevantes »¹⁴.

14. Cette étude, dont les premiers éléments furent présentés au VII^e Congrès mondial de Sociologie rurale (Bologne, juin 1988), a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre l'Ecole nationale de Statistique et d'Economie appliquée d'Abidjan (ENSEA) et l'Institut français de Recherche scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM).

BIBLIOGRAPHIE

- Ader Ya Kouadio (E.), Foro (M.), Gbonfou (A.) et Oura (K.), 1982, *Recensement des villages de Memni et Montezo* (février 1982), Etudes et Recherches n° 7, Abidjan, ENSEA, 53 p.
- Adou (A.), 1986, *Migrations et déplacements de la population de Memni et Montezo*, Rapport de stage, Abidjan, ENSEA-ORSTOM, 57 p.
- Affou (Y.), 1979, *Les problèmes d'accumulation du capital dans les exploitations villageoises du canton Ketyé (pays akyé)*, Côte-d'Ivoire, Université de Paris-X Nanterre, Paris, ORSTOM, 1979, 593 p., multigr.
- Affou (Y.), 1987, *Les planteurs absents de Côte-d'Ivoire*, Collection Travaux et Documents, n° 210, Paris, ORSTOM, 1987, 95 p.
- Affou (Y.) et Tano (K.), 1988, *La boucle du cacao en Côte-d'Ivoire : une situation migratoire inversée*, communication aux 3^e Journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, 20-22 septembre 1988, 12 p., multigr.
- Antheaume (B.), 1982, Ne dites pas à mon patron que je vends des produits vivriers il me croit planteur de café, *Economie rurale*, n° 147-148, 120-122.
- Antoine (P.) et Guillaume (A.), 1986, Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés, in *Les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève (17-20 septembre 1984), n° 2, Paris, AIDELF, 289-297.
- Caldwell (J. C.), 1978, A theory of fertility : from high plateau to destabilization, *Population and Development Review*, vol. 4, n° 4, 553-577.
- Caldwell (J. C.) et Caldwell (P.), 1987, The cultural context of high fertility in sub-saharan Africa, *Population and Development Review*, vol. 13, n° 3, 409-437.
- Chaléard (J.-L.), 1988, Le manioc, la ville et le paysan. Approvisionnement urbain et mutations rurales dans la région de Bouaké (Côte-d'Ivoire), *Cahiers Sciences humaines*, ORSTOM, 23 (3), 333-348.
- Chauveau (J.-P.), Dozon (J.-P.), 1985, Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte-d'Ivoire, *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. XXI, n° 1, 1985, 63-80.
- Delaunay (D.), 1984, *De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Collection Travaux et Documents, n° 174, Paris, ORSTOM, 218 p.
- Faussey (C.), 1987, *Les structures de production et les dynamiques familiales dans le cadre de l'observatoire de population des villages de Memni et Montezo (Sud-Est ivoirien)*, Abidjan, ORSTOM, 1987, 18 p.
- Guillaume (A.), 1988, *Santé de la reproduction en pays akyé*, Abidjan, ORSTOM, 85 p.
- Locoh (T.), 1986, Transitions de la fécondité et changements sociaux dans le Tiers Monde, in *Les changements ou les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement*, Collection Colloques et Séminaires, Paris, ORSTOM, 205-233.

- Mahieu (F. R.), 1989 a, Principes économiques et société africaine, *Revue Tiers Monde*, t. XXX, n° 120, octobre-décembre 1989, 725-753.
- Mahieu (F. R.), 1989 b, Transferts et communauté africaine, *Stateco*, n° 58-59, 107-136.
- Morineau (M.), 1987, Agriculture et démographie : l'évolution de la problématique, y compris un retour sur le cas anglais, in *Evolution agraire et croissance démographique*, Antoinette Fauve-Chamoux (édit.), Liège, Ordina Editions, 1987, 179-203.
- Paulme (D.), 1966, Première approche des Atié (Côte-d'Ivoire), *Cahiers d'Etudes africaines*, VI, 21, 86-120.
- Paulme (D.), 1971, Les classes d'âge dans le sud-est de la Côte-d'Ivoire, in *Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest*, éd. D. Paulme, Paris, Plon, 205-285.
- Perrot (C. H.), 1987, La sensibilité des sociétés akan du sud-est de la Côte-d'Ivoire aux fluctuations démographiques, *Cahiers d'Etudes africaines*, numéro spécial : *Démographie historique*, 105-106, XXVII-1-2, 167-175.
- Quesnel (A.) et Vimard (P.), 1988, *Dynamique de population en économie de plantation, le plateau de Dayes (sud-ouest Togo)*, Collection Etudes et Thèses, Paris, ORSTOM, 480 p.
- SEDES, 1967, *Région du Sud-Est. Etude socio-économique*, t. 3 : *Agriculture*, Ministère du Plan, SEDES.
- Soman (K.), 1982, *Apports à l'étude de la mortalité en Côte-d'Ivoire*, Etudes et Recherches, n° 5, Abidjan, ENSEA, 52 p.
- Vimard (P.), 1984, Tendances et facteurs de la mortalité dans l'enfance sur le plateau de Dayes (sud-ouest Togo) (1930-1976), *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. XX (2), 185-200.
- Vimard (P.), 1987, *Structure des ménages en pays akyé, composition et typologie familiales à Memni et Montezo*, Abidjan, ORSTOM, 25 p.
- Vimard (P.), Guillaume (A.), *Mobilités familiales et spatiales des enfants en Côte-d'Ivoire*, communication aux 3^{es} Journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, 20-22 septembre 1988, 18 p., multigr.